



DOSSIER **FONDS DE CONCOURS**

PROJETS STRUCTURANTS
(1 dossier par période triennale)



INTITULÉ DU PROJET :

MAITRE D'OUVRAGE:

Commune : _____

Adresse: _____

Courriel : _____

PROJET :

Localisation précise du projet : _____

Date prévisionnelles de début et de fin : _____

Descriptif synthétique du projet (éléments, objectifs, résultats attendus) :

PERSONNE CHARGÉE DU SUIVI :

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____

POUR RAPPEL :

Ne sont éligibles que les projets correspondants aux **huit domaines inscrits** dans le règlement d'attribution et de gestion des fonds de concours de l'agglomération (action sociale, mobilité, sport, culture, tourisme, développement local, requalification des friches et aménagements urbains, habitat).

Les assiettes éligibles sont différentes suivant le domaine d'intervention retenu. Elles sont présentées également dans le règlement de la CACTLF.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DEPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT HT	%
			Subvention Etat		
			Subvention Région		
			Subvention Département		
			Autre		
			Fonds de concours CACTLF		
			Participation communale		
TOTAL €			TOTAL €		100%

PIECES JUSTIFICATIVES DEMANDEES :

- Dossier complété et signé
- Devis (Le montant total des devis doit correspondre au montant HT exact du plan de financement prévisionnel)
- Copie des notifications des co-financeurs
- Calendrier prévisionnel de réalisation jusqu'à la livraison ou sa mise en service
- En cas d'équipement à usage tarifé : engagement du maître d'ouvrage à appliquer un tarif unique pour tous les habitants de la communauté d'agglomération
- Pour les projets intercommunaux, la convention de partenariat définissant les participations financières de chacun au projet
- Toutes pièces supplémentaires utiles pour la compréhension du projet (plans, photos etc)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____

Maire de la commune de _____

Atteste du non commencement de l'opération faisant l'objet de la présente demande de fonds de concours.

Fait à _____, le _____

M./ Mme le Maire

Cachet et signature

*Pour une opération présentant un caractère urgent, une demande de dérogation pour démarrage anticipé est possible si la CACTLF en a été avertie sous 48h.



CHAUNY - TERGNIER - LA FERÉ
Communauté d'Agglomération

